



## INFORMATION - COMMUNIQUÉ

---

Pour publication immédiate  
Le jeudi 29 janvier 2015

### **L'avis préventif d'ébullition d'eau pour le réseau d'aqueduc de la Ville de Winnipeg est retiré**

***L'eau du robinet est salubre et il n'est plus nécessaire de prendre des précautions spéciales.***

**Winnipeg, Manitoba** – À 14 h 51 aujourd'hui, le médecin hygiéniste et l'Office régional de la santé de Winnipeg ont annoncé à la Ville qu'il n'est désormais plus nécessaire de bouillir l'eau en provenance du réseau d'aqueduc de Winnipeg. Les résidents et les résidentes et les entreprises n'ont plus besoin de prendre des précautions spéciales. Les résultats d'aujourd'hui des analyses conduites hier sur de nouveaux échantillons d'eau n'ont révélé aucune bactérie, et l'eau de Winnipeg est conforme à toutes les règles et recommandations sur la qualité de l'eau.

« Les Winnipegois et les Winnipegaises peuvent se fier à notre réseau d'aqueduc, a déclaré le maire Brian Bowman. Je tiens à remercier les citoyens et les citoyennes pour leur patience pendant qu'on procédait à toutes les analyses obligatoires ».

« Les résultats négatifs des deux séries d'analyses ont confirmé que l'eau de Winnipeg ne présente aucun danger, a affirmé la directrice du Service des eaux et des déchets Diane Sacher. Notre eau est conforme à toutes les règles et recommandations sur la qualité de l'eau. »

Le médecin hygiéniste avait émis un avis préventif d'ébullition d'eau pour le réseau d'aqueduc de Winnipeg le mardi 27 janvier 2015, en fin de journée, dans l'intérêt de la santé publique, parce que des bactéries avaient été repérées dans certains des échantillons prélevés dans le cadre d'un contrôle de conformité régulier effectué en vertu du permis d'exploitation délivré par le Service d'eau potable de la Province.

Le niveau de chlore maintenu à tous les endroits où des échantillons sont prélevés, y compris aux endroits où la présence de bactéries a été relevée, dépasse constamment celui qui est exigé par le permis d'exploitation, et viendrait à bout de n'importe quelle bactérie qui se trouverait dans l'eau.

La Province recommande aux établissements commerciaux (restaurants, établissements de transformation alimentaire, etc.) et aux établissements publics (écoles, centres de soins pour enfants) de suivre les mesures énoncées à la page 4 sous l'intitulé « What to do when a boil water advisory has been lifted » dans le document [Boil Water Advisory Fact Sheet for Commercial/Public Facilities](#).

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à [City-MediaInquiry@winnipeg.ca](mailto:City-MediaInquiry@winnipeg.ca).

Suivez-nous sur Facebook : [facebook.com/cityofwinnipeg](https://facebook.com/cityofwinnipeg)

Suivez-nous sur Twitter : [twitter.com/cityofwinnipeg](https://twitter.com/cityofwinnipeg)